

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'Histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offrent un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTÉRAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848; Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire de la Cour des Etats-Unis.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents obscurs et cachés, à qui nous manquons le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé.

AVIS IMPORTANT

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres personnes que celles qui nous ont adressé leur mandat.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence propre. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, le point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE de la part d'Instituteurs de différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'avance. Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album Littéraire, doivent s'abonner et renouveler, POUR UN AN, d'avance. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devra nous conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, pour éviter de payer par là 50 0/0.—8 janv. 1848.

EDITIONS CANADIENNE

LIVRES D'ECOLLES NATIONALES.

LES Soussignés en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu accorder à leurs publications.

- The First Book of Lessons. 2d. The Second Book of Lessons. 2d. The Third Book of Lessons. 1s. 6d. The Fourth Book of Lessons. 1s. 10d. Lessons on the Truth of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.

Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui y ont puisé leurs connaissances, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ceux-là ont acquis un fond de science élémentaire, qui suffira amplement pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences humaines.

Le meilleur test de la popularité de ce Livre est à se trouver dans l'extensive vente qu'il a eue pendant de nombreuses années. Il est toujours retenu à la 64, substantiellement bound, or 1s 3d half-bound.

Le meilleur test de la popularité de ce Livre est à se trouver dans l'extensive vente qu'il a eue pendant de nombreuses années. Il est toujours retenu à la 64, substantiellement bound, or 1s 3d half-bound.

HOTEL DONEGANA

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables avec ses créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ÉTABLISSEMENT, sur le même pied ou plutôt sur un pied plus considérable et meilleur qu'auparavant.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL.

AVIS est donné à tous les membres qui ont obtenu des prix aux différentes expositions qui ont eu lieu pendant l'été, que les montants de ces prix qui leur ont été payés, se sont adressés à M. J. M. DONEGANA.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GARÇAC.

A VENDRE

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GARÇAC.

MAGASIN

Marchandises Seches.

ROBERT FORSTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre-Dame No. 103, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Sèches qui seront vendus à des prix très réduits.

AVIS PUBLIC.

SOUSSIGNÉ, Exécuteur Testamentaire de feu Dame Marguerite Rousseau, en son vivant de Montréal, veuve de feu J. B. D. Lorimier, etc., requiert par les présentes tous ceux qui peuvent avoir à la Succession de la dite Dame D. Lorimier, de lui payer sans délai le montant de leurs dettes respectives, et ceux qui ont des créances à valoir sur la dite Succession, sont priés de les lui présenter immédiatement.

Laines de Berlin.

Halle des Oll-Fellous, Grande Rue St. Jacques.

MADAME WALTON a l'honneur d'offrir ses remerciements sincères au public, pour l'encouragement libéral qu'elle a reçu depuis qu'elle a ouvert son établissement de LAINES DE BERLIN, et elle annonce qu'elle vient d'ouvrir son importation par les derniers vaisseaux.

RÉCEMENT reçus et à vendre par les soussignés

- 100 milles Cigares, Principi. "Justo Sang" 150 do de Havana de meilleur choix 900 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 16 200 do Honey Dew 50 do de de Virginie 15 Hay heads tabac en feuille Virginie 50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Pipes, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac fin en papier et autre propre pour un magasin de détails.

AVIS.

LE MONSIEUR qui dans la matinée du 30 novembre dernier, est entré dans le Bureau du Trésorier de la Cité et qui lui a remis ses "VIEUX" GANTS DE PELLETERIE pour une paire NEUVE appartenant au Trésorier, obligé incontinent de le lui rendre en venant un second fois faire un nouvel échange.

Corporation de Montreal.

ACEUX QUI DOIVENT A LA CITE POUR CONTRIBUTIONS, TAXES, ETC.

COMME un grand nombre d'individus sont sous l'impression erronée, que des collecteurs doivent passer chez eux pour collecter ce qu'ils peuvent devoir pour Contributions, Taxes, &c. AVIS est par le présent donné à ceux qui n'ont rien à payer au Bureau du Trésorier de la Cité, POUR PAYER IMMÉDIATEMENT le montant de ce qu'ils doivent respectivement de la manière requise par la loi; Et à défaut par eux de se conformer à cet avertissement, ils sont avertis que des ordres stricts ont été donnés au Soussigné par le Conseil de poursuivre incontinentement tous ceux qui doivent.

Par ordre, E. DEMERS, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, 17 déc. 1847.

EPICERIES, VINS, THE, &c.

Nouvel Etablissement No. 31, Grande rue St. Jacques à côté de l'Eglise Wesleyenne.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert à l'endroit indiqué leur ÉTABLISSEMENT D'ÉPICERIES et qu'ils ont en main un fond de marchandises de provisions et articles frais tels que THE, CAFÉS, SUCRES, EPICES, SAUCES, MARINADES, NOUVEAUX FRUITS, etc. etc.

Aussi: Un assortiment choisi de VINS et LIQUEURS, PORTER de Londres et de Dublin, ALES d'Edimbourg et de Montréal, etc.

Les effets ci-dessus ayant été récemment achetés et à bas prix pour argent comptant, ils sont garantis comme frais et nouveaux et seront vendus pour un petit profit. Cafés râlés et moulus chaque jour. Arrivés aujourd'hui du RAISIN FRAIS, PRUNES, PRUNEAUX en barils et en caisses, etc. etc.

MACFARLANE & ALLAN. 23 nov.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Évêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Musson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis, Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel. Montréal, 7 mai, 1847.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 juillet 1847. £4917 0 9

Montant déposé depuis le 31 juillet à cette date. £4785 7 1

do retiré do. £34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet. £13636 3 5

Balance due aux Dépositaires ce jour. £63353 12 2

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. 30 Novembre 1847.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL A LACHINE.

TRANSPORTERA jusqu'à nouvel avis, les PAS-SAGERS (excepté le Dimanche) entre MONTRÉAL ET LACHINE, A commencer de JEUDI le 23 Novembre, comme suit: De Montréal, 8 1/2 heures, A. M. 11 1/2 heures, A. M. 3 1/2 heures, P. M. De Lachine, 9 1/2 heures, A. M. 12 1/2 heures, P. M. 4 heures, P. M.

PRIX:

PREMIERE CLASSE.

A Lachine, 1s. 10 1/2 avec bagage jusqu'à do revenir le 60 lbs. même jour, 2s. 6d.

DEUXIEME CLASSE.

A Lachine, 1s. 3d. do et revenir le même jour, 1s. 10 1/2 d.

TROISIEME CLASSE.

A Lachine, 7 1/2 avec bagage jusqu'à 30 lbs. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. Les passagers partant de Montréal à 8 1/2 arriveront pour les Bateaux de Beauharnois et de l'Ottawa, et ceux qui partiront de Montréal à 11 1/2 arriveront pour les Bateaux du Haut-Canada. Montréal, 26 nov. 1847.

DILIGENCE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

TRAJET EN DEUX JOURS. Le public est respectueusement informé que les soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui passera MONTRÉAL ET QUÉBEC TOUS LES JOURS (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel LEBLANC, à Montréal, Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs expérimentés et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. La Diligence s'arrêtera aux Trois-Rivières, à l'Hotel BEANARD et à l'Hotel de M. OSTROM. Le bureau de la Diligence sera tenu à l'Hotel LEBLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention. W. ROBINSON, Propriétaires, T. & T. LECOMTE, Montréal. S. HOUGH, Propriétaire, Québec. Agent à Montréal, G. LEBLANC. Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN. 3 déc.

MAGASIN DE MODES. ETABLISSEMENT PARISIEN.

MADAME ROLIEU a l'honneur d'informer les Dames de Montréal, qu'elle vient d'ouvrir son établissement de modes. AU NO. 157, RUE NOTRE-DAME. On trouvera chez elle, un grand assortiment d'OBJETS DE MODES, FLEURS FRANÇAISES, CHAPEAUX, BONNETS, ORNEMENTS POUR CHEVEUX, &c. &c. d'après les dernières modes de Londres et de Paris. Habillements et ouvrages faits sur commande. nov. 1847.